

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 12 OCTOBRE 2023

DEL-2023-271

L'An deux mille vingt-trois, le douze octobre, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 05/10/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CALLET, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. AEBISCHER, COUTIER, DEAGE, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.

MM. CHASSAGNE, DAVIET, GILLET, GUILLOTTE, MATHIAN, OBERLI, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

M. PEUGNIEZ - en visioconférence

Mme WENDLING - M. BOUCHET

Mmes DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. DUPERTHUY, GRANGE, DIAZ, JEZEQUEL, LOUVEAU, MALOSSE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 27

Présents : 13

Représentés par mandat : 5

Objet : COMMUNE DE LA BAUME - LES ESSERTS - REHABILITATION DES RESEAUX HUMIDES ET ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE

Exposé du Président,

Par délibération en date du 26 janvier 2023, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la commune de LA BAUME pour l'aménagement du hameau des Esserts.

La commune de LA BAUME entreprend, sous sa maîtrise d'ouvrage, le renouvellement des réseaux d'eau potable et eaux usées sur le hameau des Esserts.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE procède à l'enfouissement des réseaux secs sur ce secteur.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux.

La consultation comprend 2 lots.

➤ **LOT N°1 : « RESEAUX HUMIDES, GENIE CIVIL DES RESEAUX SECS ET VOIRIE »**

➤ **LOT N°2 : « GENIE ELECTRIQUE ET SUPERSTRUCTURE ECLAIRAGE PUBLIC »**

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 5 octobre 2023, a classé et émis un avis sur les offres.

Elle propose à chacun des pouvoirs adjudicateurs de retenir les offres jugées techniquement et économiquement les plus avantageuses suivantes :

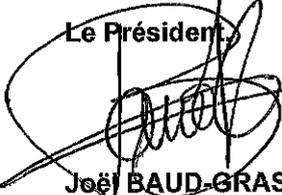
- **Lot n°1** : Le groupement d'entreprises BEL&MORAND / EMC pour un montant de 1.216.974,34 € HT. La part des prestations qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du SYANE correspond à un montant de 211.445,00 € HT.
- **Lot n°2** : L'entreprise SPIE CITYNETWORKS pour un montant de 118.538,20 € HT.

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord pour les marchés à conclure avec le titulaire pour le lot n°1, et à autoriser le Président à signer le marché relatif aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE,
2. à donner leur accord pour le marché à conclure avec le titulaire retenu pour le lot n°2 et à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Joël BAUD-GRASSET.
